



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique en faveur de la jeunesse

Question au Gouvernement n° 3102

Texte de la question

POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

M. le président. La parole est à Mme Paula Forteza.

Mme Paula Forteza. Le taux de chômage des actifs de moins de vingt-cinq ans atteint 21,8 % et même 32,6 % pour ceux qui n'ont pas le bac en poche. Ce taux pourrait monter encore de dix points au cours des prochaines semaines. Les moins de vingt-cinq ans seront les premières victimes de la crise qui s'ouvre. Il y aura bien une génération covid-19, qui entrera avec difficulté dans la vie active.

Plus que d'un plan de relance, c'est d'un plan d'existence dont nous avons besoin pour donner tous les moyens à nos jeunes de se réaliser. Comment se relancer quand on n'est même pas lancé dans la vie ?

La jeunesse réclame ce plan avec ses mots, parfois ses colères, de la souffrance d'Anas s'immolant le 8 novembre dernier à Lyon aux dizaines de milliers de jeunes lycéens engagés pour le climat, en passant par les jeunes femmes battant le pavé contre les violences sexuelles, et tout récemment la jeunesse des banlieues qui se lève contre le racisme et les discriminations.

Tous demandent de la justice, réclament de la dignité, expriment leur envie de solidarité, leur soif d'espérance.

Ce grand plan d'existence nécessite des mesures concrètes. Que comptez-vous faire pour les 700 000 jeunes entrant sur le marché du travail ?

Pour notre part, nous proposons notamment que les stages soient rémunérés dès le premier jour de travail. Nous souhaitons aussi que la garantie jeune soit élargie et prolongée pour celles et ceux qui sont en fin de droits.

Quel dispositif d'urgence comptez-vous mettre en place pour les jobs d'été qui permettent aux étudiants de constituer une épargne pour l'année suivante ? À la rentrée, allez-vous maintenir l'aide de 200 euros aux étudiants les plus précaires ?

Pour ceux qui ne sont ni étudiants ni dans l'emploi, seriez-vous favorables à l'expérimentation d'un revenu de base pour les jeunes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, afin d'éviter la trappe à pauvreté ?

Monsieur le Premier ministre, qu'y a-t-il de plus précieux que notre jeunesse ? Nous avons le devoir impérieux de faire en sorte qu'elle le sache et qu'elle en soit fière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EDS.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la

jeunesse.

M. Gabriel Attal, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Dimanche soir, dans son intervention, le Président de la République a fait de la jeunesse, la grande cause de la relance du pays. La situation l'exige parce que 700 000 jeunes doivent entrer sur le marché du travail cette année, que plusieurs centaines de milliers de jeunes vont rechercher un apprentissage, que plusieurs centaines de milliers de jeunes – notamment des étudiants – vont peut-être se retrouver dans une précarité supplémentaire à la rentrée.

Selon vous, il y aura bien une génération covid-19. Je ne le sais pas, mais je peux vous assurer qu'il n'y aura pas de génération sacrifiée.

Si, comme le Président de la République l'a annoncé, la jeunesse sera le cœur de la relance, ce n'est pas seulement pour réparer ou pour parer aux risques économiques qui la menacent : nous voulons que les jeunes soient le cœur de la relance de notre pays...

M. Christian Hutin et M. Régis Juanico . Ah bon ?

M. Gabriel Attal, *secrétaire d'État*parce que les entreprises des secteurs d'avenir dans lesquels nous allons investir auront besoin d'eux, de leur créativité, de leur dynamisme et de leur mobilisation.

Nous aurons besoin de jeunes engagés auprès de nos associations, auprès des plus vulnérables, pour protéger l'environnement dans le cadre du service civique ou du service national universel.

Nous avons commencé à agir : Jean-Michel Blanquer sur le décrochage scolaire et la voie professionnelle, Muriel Pénicaud sur l'apprentissage. Avec Bruno Le Maire, le Gouvernement va inciter les entreprises à recruter des jeunes afin de développer les possibles en matière d'emploi et d'accompagner ceux qui seront dans la précarité.

Il est un point sur lequel je veux vous rassurer : nous accompagnerons les jeunes en situation de rupture, ceux qui connaîtront une précarité supplémentaire. Pour ce faire, nous avons de formidables dispositifs comme la garantie jeunes...

M. Christian Hutin. C'est nous qui l'avons faite !

M. Gabriel Attal, *secrétaire d'État*ou le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie – PACEA.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation. Des annonces seront faites au cours des prochaines semaines. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Paula Forteza](#)

Circonscription : Français établis hors de France (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3102

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juin 2020](#)